

Questions

| | a | b | c |
|---|-----------------------------|----------------------------|-------------------|
| 1. Dans une entreprise, quelle est la consommation annuelle de papier par personne ? | 75 kg | 15 kg | 100 kg |
| 2. Le compostage individuel permet de réduire le volume de ma poubelle de : | 10% | 35% | 50% |
| 3. Combien de prospectus sont distribués en France tous les ans ? | 14 milliards | 10 milliards | 5 milliards |
| 4. Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser : | de l'alumine | de l'eau | de l'électricité |
| 5. Combien de temps une carte téléphonique met-elle pour se dégrader dans la nature ? | 10 ans | 100 ans | 1000 ans |
| 6. Combien d'emballages sont produits tous les ans ? | 100 millions | 100 milliards | 500 millions |
| 7. Combien de fois une cartouche d'encre peut-elle être remplie ? | 7 fois | 5 fois | 10 fois |
| 8. Réduire sa production de déchets de 100g par jour permet d'économiser combien de kilos de déchets par an ? | 36,5kg | 55kg | 20kg |
| 9. Combien d'économies faites-vous en moyenne en achetant « moins d'emballages » ? | 10% | 30% | 25% |
| 10. Avec une bouteille en plastique, on peut faire : | des tuyaux d'assainissement | des pulls en laine polaire | des bacs à fleurs |
| 11. Combien de kilos de déchets jetez-vous chaque jour ? | Env. 500g | 2 kgs | Plus d'un kilo |
| 12. Les ampoules fluocompactes permettent de réduire la consommation électrique de : | 50% | 20% | 80% |

Reponses : 1.a ; 2.b ; 3.a ; 4.a,b,c ; 5.c ; 6.b ; 7.b ; 8.a ; 9.b ; 10.a,b,c ; 11.c ; 12.c

Impressé sur papier recyclé - citation graphique - ABBYACK - Impression : IML - ne pas jeter sur la voie publique - mai 2005

Brignais, Chaponnay, Chaponost, Chassagny, Chaussan, Communay, Givors, Grigny, Marennes, Millery, Montagny, Mornant, Orlienas, Riverie, Rontalon, St-Andéol-le-Château, St-André-la-Côte, Ste-Catherine, St-Didier-sous-Riverie, St-Jean-de-Toulas, St-Laurent-d'Agy, St-Maurice-sur-Dargoire, St-Sorlin, St-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Soucieu-en-Jarrest, Taluyers, Ternay, Vourles.

Guide de l'éco-citoyen

Produire moins de déchets,

nous avons TOUT à y gagner !

**Vous êtes un éco-citoyen convaincu ?
Alors, faites passer le message
à votre entourage.**



Conception SITOM Rhône-Alpes

Petit guide pratique à l'attention de tous ceux qui souhaitent agir pour **sauvegarder la planète !**



Ensemble, changeons nos comportements pour sauvegarder notre environnement !

Alors que les prévisions concernant l'avenir de la planète sont alarmantes et que la quantité de déchets et leur coût de traitement ne cessent d'augmenter, les élus du SITOM Rhône-Isère ont souhaité mettre à votre disposition un guide pratique pour vous aider à devenir des acteurs responsables de votre environnement au quotidien.

Depuis la mise en place de la collecte sélective et des déchetteries sur notre territoire, vous pouvez agir concrètement en faveur de la protection de votre environnement en triant vos déchets. Aujourd'hui, nous vous invitons à aller plus loin dans votre attitude éco-citoyenne en réfléchissant à de nouveaux comportements dans chacun de vos lieux de vie: commerces, maison, lieu de travail, jardin. Autant de gestes simples, responsables, efficaces et économiques qui, mis bout à bout, auront une incidence sur les quantités de déchets produits.



NOUS VOUS PROPOSONS TROIS OBJECTIFS :

- 1 **Produire moins de déchets** en modifiant vos habitudes d'achat.
- 2 **Remettre moins de déchets à la collectivité** grâce au compostage individuel, au réemploi, à la réparation et au don à des associations caritatives.
- 3 **Mieux trier vos déchets** pour permettre plus de recyclage, moins d'incinération et une maîtrise du coût de gestion des déchets.

Si chacun fait un petit effort, la réduction globale du volume des déchets aura des répercussions réelles sur la pollution de l'eau, de l'air et du sol. Alors, à vous de jouer !

Michel Thiers
Président du SITOM Rhône-Isère

Le Développement durable repose sur le principe d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, notamment en évitant le gaspillage des matières premières et en limitant la pollution.

Le point vert indique que l'entreprise qui met ce produit sur le marché contribue financièrement au recyclage ou à l'incinération propre avec récupération d'énergie de son emballage. La cotisation dépendant du poids des matériaux utilisés et de leur recyclabilité, les producteurs ont tout intérêt à réduire les emballages et à privilégier les matériaux recyclables. Attention, la présence du point vert ne signifie pas forcément que l'emballage est recyclable.



Les déchets ne sont pas une fatalité

En 30 ans, nous sommes passés d'une production de : **300kg** de déchets par habitant/an à **550kg**

et le volume de nos déchets d'emballages a été **multiplié par 5 !**

Face à cette escalade, des efforts sont réalisés par tous les acteurs concernés :

DU CÔTÉ DES DISTRIBUTEURS ET COMMERÇANTS

Aujourd'hui, les alternatives au sac plastique se développent : cabas échangeable à vie, sacs biodégradables, caissettes, sacs en papier, boîtes en carton...

DU CÔTÉ DES PRODUCTEURS

• Emballages

Les fabricants d'emballages pratiquent l'éco-conception pour les rendre moins lourds, plus compacts, plus facilement recyclables, voire biodégradables.



• Biens d'équipement

Les ingénieurs chargés de concevoir une machine à laver, un appareil photo ou encore un vélo s'intéressent à l'impact de leurs futurs produits sur l'environnement et intègrent l'aspect de leur élimination dès leur conception. Ex. : Ma voiture est recyclable à 95%.



DU CÔTÉ DES CONSOMMATEURS

10% seulement des nouveaux produits mis sur le marché passent le cap de la première année. Cela veut dire que les consommateurs ont le pouvoir de faire évoluer l'offre par leur comportement et par leurs choix.

A vous de transformer vos achats en symboles d'une consommation responsable et bénéfique pour l'environnement.

Sommaire

- P.3 Les déchets ne sont pas une fatalité
- P.4 Agissons dans tous nos lieux de vie / Au bureau
- P.5 Agissons dans les commerces
- P.6 Agissons à la maison
- P.7 Agissons dans le jardin
- P.8 Moins de déchets : C'est bon pour l'environnement et le porte-monnaie
- P.9 Adoptons la Tri Attitude!
- P.10 Pour en savoir plus
- P.11 Le SITOM Rhône-Isère
- P.12 Quiz



APRISONS dans tous nos lieux de vie...

LE MEILLEUR DÉCHET RESTE CELUI QUE L'ON ÉVITE.

C'est pourquoi nous vous proposons d'adopter de nouvelles habitudes que **le personnel du SITOM Rhône-Isère a testé** au cours de ces derniers mois au **bureau**, dans les **commerces**, à **domicile** et dans le **jardin**.

Parmi ces propositions, il y en a certainement plusieurs que vous pourriez adopter facilement ou que vous pratiquez déjà.

« Ces gestes, bons pour l'environnement et votre santé, génèrent des **ÉCONOMIES**. »

Vous auriez bien tort de vous en priver.

DANS LES BUREAUX DU SITOM RHÔNE-ISÈRE, NOUS AVONS TOUS PRIS DE NOUVELLES HABITUDES :



- Impression et prise de notes sur du papier brouillon
- Impression sélective des courriels
- Utilisation de la fonction "basse qualité d'impression"
- Achat de cartouches et de toners rechargeables*

● Photocopies recto-verso

● Verre en verre pour la fontaine à eau et tasse pour le café afin d'éviter des centaines de gobelets en plastique jetés à la poubelle.



*Vous pouvez remplir les cartouches de votre imprimante personnelle dans une « Encre station » ou acheter des kits de recharge d'encre.

au bureau

APRISONS dans les commerces

J'ACHÈTE MAINTENANT :

- les fruits et légumes en vrac, le fromage et la charcuterie à la coupe.
- les produits réutilisables, les éco-recharges, ainsi que les produits concentrés (attention de respecter les quantités indiquées).
- les denrées non périssables (riz, pâtes) en grand conditionnement.
- les produits portant le label NF Environnement ou Ecolabel européen.
- les produits recyclés.



"Je fais **30%** d'économies sur mon caddie et ma poubelle se remplit moins vite!"

Linda (assistante communication)

"J'utilise des cabas et un panier pour transporter mes courses."

JE N'ACHÈTE PLUS :

- les produits avec trop d'emballages.
- les produits en conditionnement individuel (riz en sachet, gourdes de compotes, canettes de boisson).
- les produits à usage unique ou à durée de vie courte (gants et rasoirs jetables, vaisselle jetable, lingettes).
- "3 produits pour le prix de 2" si je ne peux pas tout consommer avant la date de péremption.



"Je vais dans les coopératives et sur les marchés pour acheter des produits locaux de saison."

POUR VOS ACHATS, PENSEZ ÉGALEMENT AU MARCHÉ DE L'OCCASION

- dépôts-ventes et brocantes (points de vente locaux page 10),
- vide-greniers (information auprès de votre mairie),
- petites annonces dans les journaux gratuits.



Et pourquoi pas le troc ?

à la maison

"J'utilise des emballages pour en faire des objets de décoration."

Stéphanie (chargée de communication)

S'ORGANISER

• Par facilité, j'achetais des plats tout prêts. Désormais, je cuisine en plus grande quantité et je congèle des portions (dans des boîtes de crème glacée !) que je sors quand je suis pressée. C'est moins cher, plus savoureux et meilleur pour la santé et la ligne (moins de sel et de sucres ajoutés et sans conservateurs).



DONNER

• Je donne mes équipements, vêtements et jouets inutiles, en bon état et à la norme CE, aux associations caritatives ou à l'association de parents d'élèves de mon village.

Il m'arrive également de les vendre :

- dépôts-ventes,
- vide-greniers,
- bourses aux vêtements.

FAIRE DURER

• J'utilise des ampoules fluo compactes qui durent 8 fois plus et consomment 5 fois moins d'énergie.

• Je fais réparer mes appareils électroménagers et mon matériel de loisir plutôt que de les renouveler systématiquement.

"J'ai investi dans un chargeur de piles."



DEMATERIALISER

• J'utilise les services en ligne sur internet (impôts, URSSAF, mairie) pour produire moins de papier.

• J'offre des cadeaux sans déchets ! (tickets de cinéma, séance de massage, cours d'oenologie,...)



Comparatif pour l'entretien d'une maison de 100m² de surface, 12 m² de vitrage, une salle de bain, une cuisine et un WC :

| Nettoyage avec lingettes | Nettoyage traditionnel (balai, serpillière, eau et détergent) |
|--|---|
| 23 kg de déchets par an Coût : 555 €/an | 1,1 kg de déchets par an Coût : 35 €/an |

(Source : enquête de l'Observatoire bruxellois de la consommation durable)

dans le jardin

Je pratique le compostage individuel pour les déchets organiques :

J'ai réduit de **35%** le volume de ma poubelle

et j'obtiens un engrais **100%** naturel.

Richard (ingénieur)



RECETTE FACILE POUR UN BON COMPOST À RÉALISER EN TAS AU FOND DU JARDIN :

1. MÉLANGEZ LES DIVERS DÉCHETS ORGANIQUES :

+ Déchets de cuisine :

épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, restes de viande, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...

+ Déchets de jardin :

tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

+ Déchets de maison :

mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur.



"Mes filles gardent le pain dur pour nourrir les oiseaux dans des nichoirs en carton d'emballage."

2. AÉREZ ET BRASSEZ LE MÉLANGE

Pour favoriser la fermentation et éviter le pourrissement.

3. SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

Trop sec ? Arrosez !
Trop humide ? Étalez au soleil puis mélangez avec de la terre !

4. UN PEU DE PATIENCE...

Aspect homogène, couleur sombre ?
Votre compost est mûr !

J'UTILISE DES MÉTHODES ALTERNATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES :

• En plus du compost, le purin d'ortie est un bon engrais naturel.

• J'ai remplacé les pesticides par les coccinelles pour lutter contre les pucerons, et j'utilise les cendres contre les limaces.

• L'étalement des tontes de gazons dans les allées ou autour des plantations empêche les mauvaises herbes de repousser et permet de conserver une bonne humidité. Le désherbage manuel ou thermique est également une bonne alternative aux désherbants.

source ADEME

Produire moins de déchets, c'est bon pour l'environnement.

COMBIEN PÈSE UN TÉLÉPHONE PORTABLE ?

[75kg]

La fabrication d'un produit consomme des ressources (matières premières non renouvelables et renouvelables, eau, air) auxquelles nous ne pensons pas lorsque nous avons ce produit en main. En additionnant le poids d'un produit et le poids des ressources nécessaires à sa fabrication, on obtient des résultats étonnants !



SI TOUS LES HABITANTS DE LA TERRE AVAIENT LE MODE DE VIE DES OCCIDENTAUX, IL FAUDRAIT TROUVER DES RESSOURCES ÉQUIVALENTES À COMBIEN DE PLANÈTES ?

[3]

La surface nécessaire pour produire l'énergie et les matières premières consommées par les occidentaux et pour éliminer leurs déchets ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, la surface de ressources disponibles sur la planète diminue... Il est grand temps de réagir !



... Et c'est bon aussi pour votre porte-monnaie!

POURQUOI MA TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES AUGMENTE-T-ELLE

En raison de l'addition suivante :

Mise en place de dispositifs coûteux afin de réduire les pollutions liées aux rejets de fumées d'incinération et à l'enfouissement des déchets en conformité avec les normes européennes.

Forte augmentation des taxes nationales sur l'incinération et l'enfouissement.

Production de déchets en constante progression.

Charges de nos prestataires alourdies par des normes de sécurité plus strictes et le renchérissement du coût du gazole.

Hausse du coût de gestion des déchets qui se répercute sur votre facture.

Sans le tri et le recyclage, le coût de gestion des déchets coûterait 2 millions d'euros de plus par an pour notre syndicat, soit 16 € supplémentaires par habitant!

Réduire la production de déchets est donc le moyen le plus efficace de maîtriser leur coût de traitement !

Adoptons la Tri Attitude !



TRIER SES DÉCHETS, C'EST :

- Participer à la chaîne du recyclage et permettre de réaliser de nouveaux produits tout en économisant :

Des matières premières naturelles - De l'énergie - De l'eau.

- Éviter la pollution :

Les produits toxiques (produits de bricolage et phytosanitaires, piles...) apportés en déchetterie seront traités dans des filières appropriées.

- Réduire la quantité des déchets envoyés en incinération :

Ce mode de traitement, même s'il permet de produire de la chaleur et de l'électricité, est le plus onéreux (80 € la tonne aujourd'hui et plus de 100 € annoncés en 2006, sachant que les habitants du SITOM produisent 29 000 tonnes de déchets par an).



Pour trier vos déchets, suivez le guide ! Vous ne l'avez pas ?

Contactez-nous au : 0800 069 038

Pour en savoir plus ...

(Liste non exhaustive)

LES ASSOCIATIONS

FRAPNA

(Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)
Villeurbanne - Tél : 04 37 47 88 52
frapna-rhone@frapna.org
www.frapna.org

Mouvement National de Lutte pour l'Environnement
Lyon - Tél : 04 72 77 19 93
mnle69@wanadoo.fr - http://assoc.wanadoo.fr/mnle-ra

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Monts du Pilat
Marthes (42) - Tél : 04 77 40 01 40
cpie.pilat@wanadoo.fr

NATURAMA

St-Genis-Laval - Tél : 04 78 56 27 11
info@naturama.fr
www.naturama.fr

France Nature Environnement
www.preventiondechets.fr

ADEM - Montagny - Tél : 04 78 73 90 52

UFC/Que Choisir?

Lyon - Tél : 04 78 72 00 84
www.quechoisir.org ou conso69@ufcquechoisir-rhone.org

Conseil National de l'Emballage

(Association pour la prévention des déchets d'emballages)
www.conseil-emballage.org

Association CLCV (Consommation, Logement, Cadre de vie)
brochure « Acheter malin, c'est jeter moins » disponible sur son site
www.clcv.org

POUR ACHETER D'OCCASION

- Troc de l'île MP Dépôt - 36 route de Brignais - Chaponost
- Caccamo Bertrand - 32 chemin de la rivière - Brignais
- Lejeune Didier Brocanteur - 52 rue Jean Ligonnnet - Givors
- Petitjean Joël - 2 allée des Puisons - Givors
- Association Autre Chose - pl. de l'Eglise - St Maurice sur Dargoire

Le site belge www.poubelle.org permet à chacun d'effectuer des achats virtuels sur le thème : « vous achetez un produit, vous achetez ses déchets »

Pour tester votre impact sur l'environnement, rendez-vous sur :
www.agir21.net.org

NOS PARTENAIRES

ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie propose des brochures téléchargeables sur son site www.ademe.fr
« Le compostage individuel », « Acheter et consommer mieux » et « Eco-labels »
Tél : 04 72 83 46 00

Le Département

www.rhone.fr

La Région

www.cr-rhone-alpes.fr

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

www.environnement.gouv.fr
www.consodurable.org

L' Union Européenne

http://europa.eu.int/index_fr.htm

Eco-Emballages

www.ecoemballages.com
www.produitsrecycles.com

LES ORGANISMES CARITATIFS

Secours Catholique

17 rue Auguste Simondon - Brignais
Tél : 04 78 05 03 85

Emmaüs Mornantais

Clos Souchon 54 rue Centrale
St Andéol le Château
Tél : 04 78 81 55 31

Croix Rouge Française

15 rue Auguste Simondon - Brignais
Tél : 04 78 05 45 04

Secours populaire

Dons les mercredis de 14 à 16h
Moulin Moiroud, impasse Platière - Givors

SITOM Rhône-Isère

8, chemin des Tard-Venus - 69530 Brignais
Tél : 04 72 31 19 19 - Fax : 04 72 31 90 70
courriel : sitom@sitomrhone-isere.com
www.sitom-rhone.com

Faites-nous part de vos idées, suggestions et témoignages !

 N° Vert **0 800 069 038**

(appel gratuit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00)

CHIFFRES CLÉS

30 communes

100 562 habitants
et 37 000 foyers

Chaque habitant produit en moyenne
554 kg de déchets par an, dont :

- **232 kg** amenés en déchetterie
(69% des déchets sont recyclés)
- **53 kg** d'emballages, de journaux-magazines
et de verre recyclés à 100%.
- **269 kg** d'ordures ménagères incinérés avec
récupération de chaleur et d'électricité.

COMPÉTENCES :

- > Collecte, transfert, transport et traitement des déchets non recyclables incinérés à Gerland.
- > Collecte, transport, tri et valorisation des déchets recyclables.
(A noter que la Communauté de communes Rhône-Sud reste compétente pour la collecte des ordures ménagères et des déchets à recycler).
- > Organisation de l'exploitation des déchetteries par concession à des prestataires.

ADHÉRENTS

4 Communautés de Communes

Vallée du Garon / Pays Mornantais
Pays de l'Ozon / Rhône-Sud

2 Communes indépendantes

Chaponnay et Marennes

OBJECTIFS :

Depuis sa création en 1987, les élus du SITOM Rhône-Isère cherchent à préserver l'environnement et à maîtriser la hausse du coût de traitement global des déchets à travers différentes mesures :

- > Encourager la réduction de déchets produits par les ménages.
- > Diminuer les tonnages envoyés en incinération grâce à la collecte sélective et aux déchetteries.
- > Développer des filières locales pour la valorisation des déchets.
- > Optimiser la gestion de vos déchets en travaillant sur le choix des équipements, la fréquence de collecte, les circuits de collecte.



Le SITOM Rhône-Isère est reconnu par l'Europe, l'ADEME et Eco-Emballages comme site pilote pour ses actions en faveur de la maîtrise des coûts.

Coût de gestion globale des déchets :
65 €HT/habitant/an (moyenne nationale : 77 €).